N°35 / Septembre 2020

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAUSSE DE LABASTIDE-MURAT

édito

Il y a désormais plusieurs semaines, je suis devenu le Président de notre intercommunalité. Je mesure l'importance du mandat qui m'a été confié, et j'engagerai toute mon énergie à servir l'**intérêt général du territoire**.

L'intérêt aujourd'hui est de permettre la **poursuite des travaux engagés** et d'**envisager l'avenir** avec sérénité. Les membres du Conseil communautaire sont tous attachés à ce territoire et souhaitent aussi s'investir à son évolution, et c'est bien ma motivation première aussi.

Plusieurs dossiers urgents en cours nous occupent dès cette rentrée. L'**urbanisme avec le PLUI** qui vient de recevoir un avis favorable. La **zone d'activités** avec des projets qui rencontrent quelques difficultés que nous devrons tenter de surmonter. Le projet d'**agrandissement de la maison de santé** qui suscite beaucoup d'intérêt par son emplacement géographique. Nous nous devons de conduire au mieux tous ces travaux engagés.

La **voirie** qui est un poste important de notre budget annuel, environ 20%, sera reconduit. Une nouvelle programmation de travaux pour les trois années à venir 2020, 2021, 2022 est lancée.

La volonté politique de développer et professionnaliser l'**Office du tourisme** porte ses fruits. Cet été nous avons eu un très bon fonctionnement, et c'est autant d'atouts positifs qui satisfont nos investissements dans ce domaine.

Je tiens sincèrement à remercier tout le personnel administratif de notre intercommunalité. J'apprends à travailler avec eux et je peux vous affirmer leur grand sens de l'intérêt général.

Thierry CASSAN / Président

SOMMAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 02

ACTUALITES 04

TRAVAUX 06

JEUNESSE 07

CULTURE 08

Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat

www.cc-labastide-murat.fr

Votre semestriel est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 20 38 63.

Directeur de la publication : Thierry CASSAN, Président - Photos : CCCLM, sauf mention contraire. Création, rédaction et mise en page : CCCLM - Impression : Grapho 12 - Tirage : 2000 exemplaires - Septembre 2020 - ISSN : 2647-6568

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les nouveaux élus de la Communauté de communes

Le jeudi 16 juillet s'est tenu à l'espace Murat à Cœur-de-Causse le Conseil d'installation au cours duquel ont été élus le Président ainsi que les Vice-présidents de la Communauté de communes.

| De gauche à droite : Marc Issaly, Françoise Lapergue, Thierry Cassan, Jean-Pierre Sabrazat, Michel Laverdet et Alain Marty

En raison de la crise sanitaire, les élections des élus communautaires ont été décalées en juillet 2020, alors qu'elles étaient initialement prévues en mars. En effet, il fallait attendre le deuxième tour des élections municipales qui a eu lieu le 28 juin.

Ainsi, lors du Conseil d'installation le 16 juillet, les élus de la Communauté de communes ont voté pour leur Président et leurs Vice-présidents.

Thierry Cassan, President de la Communaute de communes

C'est **Thierry Cassan,** 2ème adjoint à Cœur-de-Causse, qui a été élu président de la Communauté de Communes au troisième tour, face à Alain Marty, Maire de Les Pechs-du-Vers. Le scrutin a été très serré et c'est finalement au bénéfice de l'âge avec 15 voix pour chaque candidat que Thierry Cassan a remporté la Présidence.

Cinq vice-presidents

Lors de ce Conseil d'installation ont également été élus les Vice-présidents :
- **Michel Laverdet** (Montfaucon), Urbanisme/Environnement
- **Jean-Pierre Sabrazat** (Caniac-du-Causse), Voirie
- **Alain Marty** (Les Pechs-du-Vers), Finances/Equipements publics
- **Françoise Lapergue** (Lentillac-du-Causse), Tourisme/Développement économique
- **Marc Issaly** (Lunegarde), Action sociale/Culture.

QUELQUES CHIFFRES

17 communes
30 conseillers communautaires
1 président
5 vice-présidents

Les 30 élus du Conseil communautaire

Blars
Jean-Louis POUJADE

Caniac-du-Causse
Jean-Pierre SABRAZAT
Jean-Pierre CHIAPPINI
Sylvette SABRAZAT

Cœur-de-Causse
René COURDES
Thierry MERICAN
Thierry CASSAN
Gilles GRIMAL
Julien BOUZOU
Stéphane DAGNEAUX
Aurélien PRADIÉ

Cras
Michel BONHOMME

Frayssinet
Claude SAINT MARTIN
Jérôme DARRAS

Ginouillac
Alain CROUZET

Lauzès
Véronique CASAGRANDE

Lentillac-du-Causse
Françoise LAPERGUE

Les Pechs-du-Vers
Alain MARTY
Patrice CHABROUX

Lunegarde
Marc ISSALY

Montfaucon
Lionel VACOSSIN
Daniel VANSINGHEL
Michel LAVERDET
Simon CHERER

Nadillac
Sophie SARFATI

Orniac
Thérèse VERMANDE

Sabadel-Lauzès
Patrick DE TOFFOLI

Sénaillac-Lauzès
Christophe BENAC

Séniergues
Michel THEBAUD

Soulomès
Christian PONS

ZOOM SUR
Le budget 2020

Le budget 2020 a été **voté le 16 juin** par le Conseil communautaire, la crise sanitaire ayant entraîné un retard de quelques semaines. Il s'équilibre en dépenses et recettes réelles à 4 583 181€. Les montants présentés ci-dessous incluent les **dépenses de fonctionnement et d'investissement**. La part consacrée aux dépenses de santé et solidarité est plus importante que les années précédentes car elle comprend l'opération d'extension de la maison de santé dans sa totalité (lire page 4). Les dépenses sont financées à hauteur de 42% par les impôts et taxes, qui n'ont pas été augmentés, mais auxquels s'est ajoutée la taxe GEMAPI pour la première fois cette année.

Dépenses réelles : 4 583 181 €

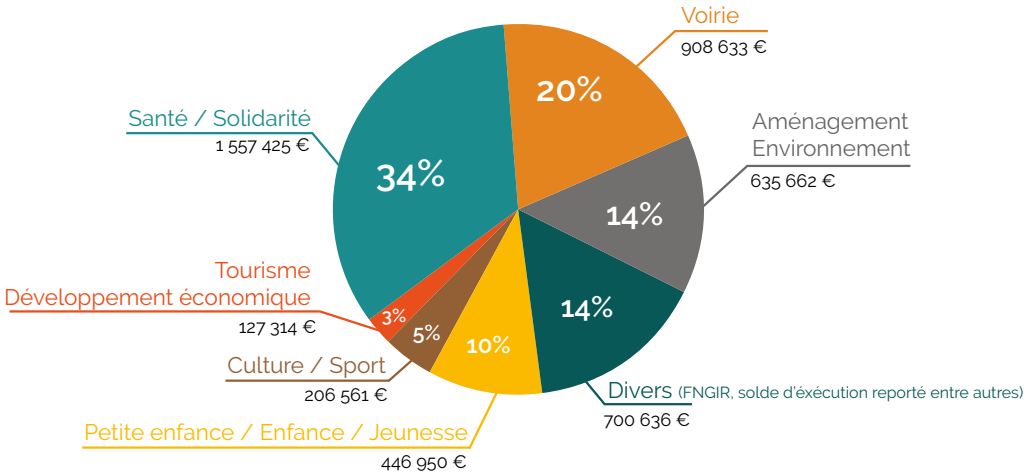

Recettes réelles: 4 583 181 €

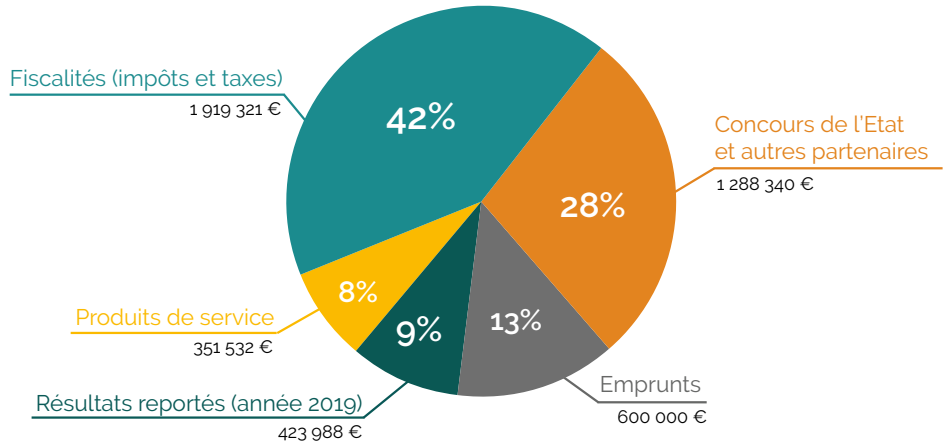

LA TAXE GEMAPI

Depuis 2018, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI) a été **transmise à la Communauté de communes**.
Pour assurer la mise en œuvre de cette compétence, la Communauté de communes adhère et participe financièrement au fonctionnement de 4 syndicats (un par bassin versant). L'État a donné aux Communautés de communes la **possibilité de lever une taxe**, d'un montant maximum de 40€ par an et par habitant pour financer les frais d'exercice de la compétence. Elle est prélevée par le biais de la taxe foncière.
En 2019, les élus du Conseil communautaire ont fait le choix de créer cette taxe GEMAPI. Pour l'année 2020, le montant total à prélever s'élève à 20 356 €, soit 5,21 € par habitant. Ce financement permet d'assurer l'entretien des cours d'eau.

PLUI
Le rapport d'enquête est disponible

L'enquête publique sur le projet de PLUi s'est déroulée au mois de **février**. Pendant une trentaine de jours, les trois commissaires nommés pour constituer la commission d'enquête ont relevé **147 contributions du public** lors des permanences en **mairies**, sur le **site internet** dédié ou sur les **registres** laissés à disposition dans les lieux d'enquête publique.
L'état d'urgence sanitaire a entraîné un **allongement des délais de production du rapport** d'enquête publique. C'est donc fin juillet que la commission a remis son rapport. Cette dernière a émis un **avis favorable** au projet de PLUi assorti d'une réserve et de recommandations. Vous pouvez consulter ce document dans chacune des 17 mairies du territoire et à la Maison communautaire, ou le télécharger sur le site internet de la Communauté de communes.
Les services et les élus de la Communauté de communes travaillent désormais à **améliorer le projet** de PLUi pour intégrer toutes les remarques issues des organismes consultés, des communes membres ou du rapport d'enquête publique. Ce travail aboutira à l'**approbation du document lors d'un conseil communautaire** dans les mois qui viennent.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Un projet social pour le territoire

La Communauté de communes s'est engagée avec la CAF dans une démarche de convention territoriale globale (CTG). Cet accord-cadre, signé pour une durée de 4 ans, vise la mise en place d'un plan d'actions pour répondre aux enjeux sociaux du territoire.

| Cette démarche doit permettre de réfléchir aux actions à développer demain pour créer ou améliorer les services aux familles.

La CAF du Lot et la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat ont engagé une démarche de CTG en 2019. Il existait auparavant un contrat en matière d'enfance et jeunesse, la CTG est un dispositif qui se veut plus large car il concerne **l'ensemble des services dédiés aux familles** : cadre de vie, santé, accessibilité des services, mobilité, insertion, loisirs…

Une demarche participative

Dans un premier temps a été réalisé un **diagnostic** basé sur des données quantitatives et qualitatives (issus de différents organismes telles que l'INSEE, la CAF, la MSA…) et l'intervention des élus, professionnels, associations et habitants du territoire qui ont partagé leurs vécus.

A l'issue du diagnostic, **plusieurs enjeux ont été identifiés** sur le territoire, en matière de service aux familles : l'accueil d'habitants et de nouvelles familles, la consolidation et l'accessibilité des services, le renforcement de la cohésion sociale, le développement de pratiques coopératives et transversales et un enjeu transversal : la mobilité.

Un projet social en 4 axes

Le projet social de territoire à venir sera structuré autour de 4 axes :
1. **Faciliter la vie des familles** et le parcours des enfants et des jeunes
2. Garantir un **accès aux services** pour tous et faciliter l'accompagnement des plus vulnérables
3. **Accompagner le vieillissement** en optimisant les ressources du territoire
4. Conforter le **lien social** et l'animation territoriale.

26 fiches action ont été élaborées en réponse aux enjeux soulevés par le diagnostic avec des objectifs très concrets tels que l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants, l'accompagnement au numérique, la réflexion sur des dispositifs pour faciliter la mobilité… La prochaine phase sera celle de la **mise en œuvre des actions** pour les quatre années à venir selon les priorités qui seront définies par les élus communautaires et avec l'**accompagnement financier de la CAF**.

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter le diagnostic ainsi que le plan d'actions sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-labastide-murat.fr.

MAISON DE SANTÉ

L'extension en préparation

Dans le cadre du projet d'extension de la Maison de santé, et pour répondre à des besoins d'espace contraints, une **acquisition foncière** a été réalisée. La Communauté de communes a en effet acheté une maison avec jardin attenants à la parcelle qui accueillera l'extension. Ce nouvel espace permettra dans un premier temps de faciliter le déroulement des travaux en accueillant les installations de chantier puis à terme de proposer des **places de stationnement supplémentaires** qui font défaut aujourd'hui. Le démarrage des travaux est prévue pour la fin d'année avec une livraison du bâtiment pour fin 2021. Cet aggrandissement permettra à de nouveaux praticiens de s'installer et de renforcer l'offre de soins sur le territoire.

UNE NOUVELLE SAGE-FEMME

Depuis le mois de juin, **Marie-Françoise Brel** remplace Caroline Delqueux en tant que sage-femme à la Maison de santé.
Elle est présente deux jours par semaine : le mardi et le jeudi.
Pour prendre rendez-vous, contacter le 06 68 84 08 37.

FRANCE SERVICES
Nouveau label pour la MSAP

La Maison de Services au Public (MSAP) a été labellisée France Services en janvier 2020, avec de nouveaux bénéfices pour les usagers.

| France Services est situé à la Maison communautaire à Labastide-Murat (Cœur-de-Causse).

En créant un label France Services, l'Etat a établi des règles rigoureuses pour garantir dans toutes les structures partenaires un **même niveau d'exigence et de qualité de service rendu** aux citoyens. La Maison de Services au Public de Cœur-de-Causse a été labellisée en janvier 2020. Un label attendu et obtenu grâce au rayonnement de ce service sur le territoire. Dans ce cadre, ce sont maintenant **deux animateurs** qui reçoivent les usagers, ce qui permet de proposer des **horaires d'ouverture étendus** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE

Les missions restent toutefois inchangées : France Services est un interlocuteur unique **entre les citoyens et les différents services publics** et aide à la réalisation des **démarches administratives**, en particulier si celles-ci nécessitent l'usage du numérique. Des permanences sont également régulièrement assurées par des organismes publics (UDAF, Mission locale, CPAM, MGEN...)

Pour en savoir plus, consulter la plaquette jointe à ce numéro du bulletin communautaire.

A noter : l'adresse mail de France services a changé.
Il s'agit dorénavant de franceservices@cc-labastide-murat.fr

L'OCCAL
Un soutien pour les entreprises

Pour soutenir les entreprises fragilisées par la crise sanitaire, la Communauté de communes s'est associée à la Région Occitanie, les Départements et toutes les Communautés de communes pour mettre en place le fond L'OCCAL, doté de **80 millions d'euros.**

Ce fonds qui s'adresse aux structures touristiques, aux commerces de proximité et aux artisans peut permettre soit le **redémarrage par des aides à la trésorerie**, soit une participation à des investissements pour la **mise en œuvre des mesures sanitaires.**

La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat participe à ce fonds à hauteur de 15 600 €.

Les demandes d'aides peuvent être faites sur le site www.hubentreprendre.laregion.fr ou en contactant le 3010 par téléphone.

ESPACE MURAT
Eclairage et accessibilité : travaux réalisés

Au cours de l'été 2019, des travaux ont été réalisés à l'Espace Murat. L'éclairage vieillissant à été remplacé par des **lampes à LED**, afin de réduire la consommation d'énergie et par conséquent l'impact environnemental.
Par ailleurs, des travaux de **mise en accessibilité** pour répondre aux normes de l'Etat pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Ces travaux ont concerné le parking, l'escalier de la scène, l'accès aux sanitaires et aux vestiaires. Les chantiers se sont déroulés au cours de l'été afin de ne pas interrompre les activités des associations sportives.

VOIRIE
Les chantiers à venir

Afin d'optimiser le fonctionnement et les coûts de voirie, la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat met en place un plan de travail sur une durée de 3 ans, de 2020 à 2022.

| 800 000 € de travaux sont dédiés à la voirie en 2020.

Sur la campagne 2020, 26 chantiers de réfection de la voirie vont être réalisés, répartis sur 13 communes (lire ci-contre). Cela représente environ **45 000 m² d'enduits** pour un total de 15 kilomètres de routes entièrement refaites. L'entreprise qui a été retenue suite à un nouvel appel d'offres est Eiffage Route.
Le plus gros chantier se situe sur les communes de **Montfaucon/Cœur-de-Causse** (Labastide-Murat) pour un montant de 130 000€ TTC. Le montant des travaux dédiés à la voirie pour l'année 2020 est de 800 000€ TTC.
La majorité des travaux se déroule de juin à fin septembre mais des travaux de maintien en état des voies communautaires s'étalent sur l'année.

26 CHANTIERS SUR 13 COMMUNES

Blars
Cœur-de-Causse (Beaumat
Fontanes-du-Causse, Labastide-Murat, Vaillac),
Cras
Frayssinet
Ginouillac
Lauzès
Montfaucon
Les Pechs-du-Vers (Saint-Cernin)
Sénaillac-Lauzès
Soulomès

Le point sur L'ÉLAGAGE

Les travaux d'élagage s'effectuent sur **deux périodes distinctes**, la première de janvier à mars et la deuxième de novembre à décembre.

Cette année, **6 kilomètres** ont été élagués en février et mars et **7,5 kilomètres** le seront en novembre et décembre.

A partir de cette deuxième période, un **partenariat sera mis en place avec le Syded du Lot**. En effet, dans l'objectif de valoriser les déchets de bois produits par l'élagage, ceux-ci seront transformés en plaquettes afin d'alimenter les réseaux de chaleur du département du Lot.

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise retenue pour effectuer les travaux d'élagage sur l'année 2020 est l'entreprise DEBARD.

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE
Deux travaux distincts en bord de route

Le **fauchage**, réalisé au printemps, consiste à couper les végétaux situés au bord des routes sur une largeur d'un mètre. En améliorant la visibilité, cette action a pour objectif de **sécuriser la circulation**. Le fauchage est réalisé le plus tard possible afin de préserver la faune et la flore.
Plus tard, à la fin de l'été, le **débroussaillage** consiste à réaliser une coupe sur tout l'accotement ainsi que les haies et talus bordant les voies communautaires. L'objectif est de sécuriser les routes, en particulier à l'approche de la période hivernale. Les travaux sont réalisés dans des délais courts par des entreprises locales.

UN ÉTÉ ANIMÉ

Pour les enfants et les ados

Pendant les vacances scolaires, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants et aux adolescents du territoire, dans le respect des règles sanitaires.

C'est au lieu-dit Le Pouzal et à l'école de Montfaucon que les enfants ont été accueillis cet été. Du lundi au vendredi, ils ont pu occuper leurs vacances avec les nombreuses animations proposées par Ludicausse : jeux, bricolage, initiation au tir à l'arc, à l'athlétisme ou encore jeux d'eau...
Un programme riche, concocté dans le **respect des règles sanitaires** à l'heure de la pandémie de Covid-19. Un protocole strict a été mis en œuvre imposant notamment une limite du nombre de participants. Ainsi 16 enfants maximum par jour ont pu être accueillis cet été, contre 36 les années précédentes.

| Les ados ont découvert le tir à l'arc avec la championne du monde Danièle Ramos.

Par ailleurs, pour la première fois cette année, des **activités spéciales ont été conçues pour les 11-17 ans** dont une initiation au tir à l'arc et une sortie au lac de Catus. Une nouveauté qui a beaucoup séduit les concernés puisque tous les ateliers ont affiché complet !

FESTIVAL DES JEUNES

Première édition cet automne

Un festival organisé par des jeunes pour des jeunes... Telle est l'ambition du premier festival qui sera organisé dans le Lot le 23 octobre 2020.

Cette initiative lancée par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et les Francas 46 est construite en **coopération** avec l'ensemble des participants intéressés, les jeunes mais aussi les structures locales. Ainsi, la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat s'associe à cet événement par l'intermédiaire de son service enfance-jeunesse.
Ce festival a pour objectif de **permettre la rencontre des jeunes** du territoire et de **valoriser leurs engagements, projets et initiatives,** qu'ils soient personnels ou collectifs. La programmation sera adaptée aux différentes tranches d'âge entre 11 et 25 ans.

Appel à participation

Les jeunes âgés de 11 et 25 ans intéressés par le festival peuvent participer de différentes manières :
– contribuer à **l'organisation** du festival
– proposer un **projet** : culturel, de loisirs, d'engagement associatif, au sein d'une structure ou non, individuel ou collectif...
– s'inscrire en tant que **bénévole** le jour de l'événement
– ou simplement participer en tant que **festivalier.**
Pour participer, vous pouvez contacter Priscilla par mail à l'adresse enfance-jeunesse@cc-labastide-murat.fr.

JEUNESSE

Activités à venir

La Communauté de communes s'intéresse de près à la vie des jeunes de son territoire. Plusieurs animations leur sont proposées tout au long de l'année pour se retrouver mais aussi pour les soutenir dans leurs projets.

Voici les activités à venir :
- **création d'un court métrage** en groupe (prochaine réunion le 22 septembre)
- participation au **Festival des jeunes** le vendredi 23 octobre (lire ci-dessous)
- rendez-vous les **mercredis de chaque vacances** (automne-hiver-printemps) pour des animations variées et des projets à partir de 11 ans
- soirée **Halloween**
- soirée « loup garou » ou autres (les suggestions sont bienvenues !) à partir de 11 ans.

Les jeunes qui souhaitent **monter un projet** ou ont une **idée d'animation** peuvent également rentrer en contact avec le service enfance/jeunesse pour en faire part. Pour cela envoyer un mail à enfance-jeunesse@cc-labastide-murat.fr.

SUIVRE LE FESTIVAL

Pour **être informé de toutes les actualités** du festival, rendez-vous sur les réseaux sociaux :
- la **page Facebook** : Festival Jeunes 46 (avec Messenger)
- l'**événement Facebook** : https://www.facebook.com/events/237300577357003/
- le **compte Instagram** : festivaljeunes46
- le **compte Snapchat** : festivjeunes46
- le **compte Twitter** : festivjeunes46
- la **chaîne YouTube** : Festival Jeunes 46

SAISON CULTURELLE

Autour du partage

C'est la thématique du « partage » qui a été choisie pour cette nouvelle saison culturelle dont le premier volet a démarré en août et se prolongera jusqu'en décembre.

© DR

| Dorian Robineau, comédien, et Stéphanie Della Rocca, musicienne, seront à l'affiche de *Pas couché*, une lecture théâtralisée, le vendredi 11 décembre à la bibliothèque Pajatoutage.

Suite à la période de confinement que nous avons traversé cette année, la saison culturelle 2020-2021 symbolise les **retrouvailles** entre les habitants de la Communauté de communes et les artistes. C'est ainsi que le thème du partage est apparu comme une évidence.

Tout d'abord pour le **partage de la programmation** entre la saison 2019-2020 et celle-ci. La Communauté de communes se veut solidaire des compagnies avec lesquelles elle s'était engagée lors de la saison précédente. C'est ainsi que plusieurs événements ont été reprogrammés. Ensuite le **partage de moments** : le vivre ensemble apparait comme remède à la mélancolie. Enfin, le **partage de l'art** au sens large ; de la création à la représentation, l'échange est omniprésent quand les artistes font découvrir leur œuvre au public.

Tous les événements de la saison culturelle sont à retrouver dans le livret à disposition à la bibliothèque Pajatoutage, dans vos mairies, chez vos commerçants... et sur le site internet de la Communauté de communes.

APÉRO DES LECTEURS

Deux rendez-vous à venir

Que vous soyez grand lecteur ou non, amateur de roman ou de BD, n'hésitez pas à passer à la bibliothèque Pajatoutage pour l'apéro des lecteurs ! Ce moment convivial organisé par la bibliothèque Pajatoutage est l'occasion d'**échanger avec d'autres lecteurs** sur les livres que vous avez aimés et de découvrir de nouveaux auteurs ou ouvrages.
Rendez-vous à la bibliothèque les **vendredis 2 octobre et 4 décembre**. Pour vous inscrire ou pour obtenir des renseignements, contacter l'équipe de la bibliothèque au 05 65 53 60 07 ou bibliotheque@cc-labastide-murat.fr

L'opération Premières Pages prolongée

La période de confinement n'ayant pas permis à tous les bénéficiaires de retirer leur album, l'opération Premières pages 2020 est **prolongée jusqu'au 31 octobre**. Il est ainsi possible de venir retirer votre lot auprès du Relais d'assistants maternels, de la crèche Grain de Malice ou de la bibliothèque Pajatoutage à leurs horaires d'ouverture habituels.
L'album qui a été sélectionnée cette année est *Si petit* de Florian Pigé aux éditions HongFei.

© HongFei éditions

Animations autour de l'album

Plusieurs animations ont également été reportées en septembre et octobre. Le programme complet est à retrouver sur le site internet de la Communauté de communes.

Renseignements : 05 65 20 08 50

Opération nationale portée dans le Lot par le Département, service de la Bibliothèque départementale du Lot, la Caf du Lot et la MSA, avec la participation des structures petite enfance et des bibliothèques du département.